



FRAGILE JURA
Association Jurassienne
en faveur des traumatisés cranio-cérébraux,
Région BEJUNE

Comptes annuels de 2022 **selon Swiss GAAP RPC 21**

Courfaivre, 20.04.2023

Secrétariat: Centre Rencontres, Rte de Soulce 36, CP 133, 2853 Courfaivre
Tel. 032 427 37 00, Email: fragile.jura@bluewin.ch
compte poste: 25 - 13553 - 8



Nous sommes une organisation
avec le label de qualité ZEWO

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

Annexe

BILAN

		31.12.22	31.12.21
		CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités		202'909	225'665
Créances résultant de livraisons et de prestations		0	0
Créances à l'égard de FRAGILE Suisse	5.1	180	306
Autre créances à court terme	5.2	158'639	157'036
Comptes de régularisation actifs	5.3	2'406	1'275
Actif en circulation		364'134	384'282
Immobilisations financières	5.4	20'000	20'000
Immobilisations corporelles	5.4	7'403	7'403
Correction des valeur d'immobilisations corporelles	5.4	-7'401	-7'401
Actif immobilisé		20'002	20'002
Total actifs		384'136	404'284
PASSIFS			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		0	0
Dettes envers FRAGILE Suisse		0	0
Autres dettes à court terme		0	0
Comptes de régularisation passifs	5.5	2'931	458
Fonds étrangers		2'931	458
Capital des fonds	5.6	48'156	45'086
Capital des fonds		48'156	45'086
Capital lié		333'050	358'740
Capital libre		0	0
Capital de l'organisation	5.7	333'050	358'740
Total passifs		384'136	404'284

A commander à FRAGILE JURA, CP 133, 2853 Courfaivre, Tel. 032 427 37 00; mail: fragile.jura@bluewin.ch

Courfaivre, 20.04.2023

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés crânio-cérébraux

Annexe

COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS

		2022	2021
Donations reçues affectées		3'069	395
Donations reçues libres	6.1	8'082	9'604
Légats		0	0
Cotisations		12'430	12'600
Donations reçues et cotisations		23'581	22'599
Contribution Office fédéral des assurances sociales OFAS	6.2	19'790	19'790
Contributions divers secteur public		0	0
Contributions du secteur public		19'790	19'790
Produits des livraisons et prestations		8'238	539
Produits des livraisons et prestations		8'238	539
Produits		51'609	42'928

CHARGES

Salaires		28'735	22'516
Prestations sociales		2'741	2'648
Autres frais de personnel		0	0
Charges de personnel	6.3	31'476	25'164
Aide directe	6.4	32'383	5'238
Charges d'information et sensibilisation	6.5	0	0
Charges de collecte de fonds	6.6	955	599
Charges administratives	6.7	8'955	7'157
Charges d'exploitation		42'293	12'994
Amortissements	6.8	0	1'920
Amortissements		0	1'920
Charges d'exploitation		73'769	40'078
Résultat d'exploitation		-22'160	2'851

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés crânio-cérébraux

Annexe

COMPTE D' EXPLOITATION

	2022	2021
Résultat financier	-461	-136
Résultat exceptionnel	6.9 0	395
Résultat avant variation du capital des fonds	-22'621	3'110
Allocations	-3'069	-395
Utilisations	0	0
Variation du capital des fonds	-3'069	-395
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	-25'690	2'715
Allocations/Utilisations		
Capital lié	25'690	-2'715
Capital libre	0	0
	25'690	-2'715
Résultat annuel après allocations au capital de l'organisation	0	0

A commander à FRAGILE JURA, CP 133, 2853 Courfaivre, Tel. 032 427 37 00; mail: fragile.jura@bluewin.ch

Courfaivre, 20.04.2023

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés crânio-cérébraux

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
	CHF	CHF
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel	-25'690	2'715
Amortissements	0	1'920
Augmentation / diminution des créances	-1'476	1'585
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-1'131	1'481
Augmentation / diminution des dettes à court terme	0	0
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	2'472	-980
Variations des fonds	3'069	-396
	-22'757	6'325
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissements dans des immobilisations corporelles	0	-1'920
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	0
Investissement dans des immobilisations financières	0	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	0	0
Investissements dans des immobilisations incorporelles	0	0
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	0
	0	-1'920
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement		
Augmentation / diminution des dettes financières	0	0
Variation des liquidités	-22'757	4'405
Variation des liquidités		
Etat des liquidités au 31.12.	202'909	225'665
Etat des liquidités au 01.01.	225'665	221'260
Justificatif variation des liquidités	-22'757	4'405

A commander à FRAGILE JURA, CP 133, 2853 Courfaivre, Tel. 032 427 37 00; mail: fragile.jura@bluewin.ch

Courfaivre, 20.04.2023

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Existant initial 01.01.2022	Dotation externe	transfers de fonds internes	Utilisa- tion des fonds	Existant final 31.12.2022
Moyens provenant du financement propre					
Capital libre	0	0	0		0
Capital lié pour					
- Projets	358'740	0	-25'690		333'050
- EDV	0				0
- Garantie/ couverture de l'exploitation	0				0
Total capital lié	358'740	0	-25'690		333'050
Résultat annuel sans résultat des fonds	0	-25'690	25'690		0
Capital de l'organisation	358'740	-25'690	0		333'050
Moyens provenant de fonds					
Fonds "Action soutien" ¹⁾	45'086	3'069	0		48'156
Fonds "Contributions affectées du sous-contrat" ²⁾	0				0
Capital de fonds	45'086	3'069	0	0	48'156

¹⁾ Le fonds "Action soutien" veut soutenir l'Association Jurassienne pour les traumatisés cranio-cérébraux par commerce profitables.

²⁾ Au fonds "contributions affectées du sous-contrat" sont des disponibilités qui sont prévus pour des prestations déterminées, qui peuvent être réalisées pendant trois ans.

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	Existant initial 01.01.2021	Dotation externe	transfers de fonds internes	Utilisation des fonds	Existant final 31.12.2021
Moyens provenant du financement propre					
Capital libre	0	0	0		0
Capital lié pour					
- Projets	356'025	0	2'715		358'740
- EDV	0				0
- Garantie/ couverture de l'exploitation	0				0
Total capital lié	356'025	0	2'715		358'740
Résultat annuel sans résultat des fonds	0	2'715	-2'715		0
Capital de l'organisation	356'025	2'715	0		358'740
Moyens provenant de fonds					
Fonds "Action soutien" 1)	45'481	0	-395		45'086
Fonds "Contributions affectées du sous-contrat 2)	0				0
Capital de fonds	45'481	0	-395	0	45'086

¹⁾ Le fonds "Action soutien" veut soutenir l'Association Jurassienne pour les traumatisés cranio-cérébraux par commerce profitables.

²⁾ Au fonds "contributions affectées du sous-contrat" sont des disponibilités qui sont prévus pour des prestations déterminées, qui peuvent être réalisées pendant trois ans.

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

Annexe 2022

1. Fondements généraux de la présentation des comptes

La présentation des comptes de l' Association jurassienne pour les traumatisés cranio-cérébraux s'effectue en accord avec la recommandation sur la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21). Elle correspond à la législation et aux statuts ainsi qu'aux prescriptions de la Fondation de ZEWO. Les comptes annuels fournissent une image correspondant à la réalité (true and fair view) de la situation financière, de la fortune et du résultat.

2. Organisations / Personnes proches

Les organisations / institutions suivantes ont la qualité d'organisations proches:

- Fragile Suisse, Association suisse pour les traumatisés cranio-cérébraux, Zurich
- Membres du comité et membres de l'association

L' organisation faitière paie à "FRAGILE Jura", sur la base d'un contrat de collaboration, des contributions notables dédiées à des buts concrets et statutaires.

3. Indemnités versées aux membres des organes directeurs

Les frais effectifs ont été remboursés aux membres des organes directeurs.

Au-delà, ils n'ont reçu aucune compensation.

4. Fondements de comptabilisation et d'évaluation

La comptabilisation a été effectuée à la date du bouclage de l'exercice à la valeur du marché. Les comptes annuels sont libellés en CHF.

5. Remarques sur certaines positions du bilan

L'actif contient les comptes de l'AJTCC et de l'action de soutien; au passif le fonds est exposé séparément dès 2007.

Des informations sont apportées ci-dessous en complément aux différents postes du bilan :

5.1 Créances à l'égard de FRAGILE Suisse

La créance de l'organisation faitière sera créditée au début 2023.

5.2 Autres créances à court terme

Il s'agit d'un placement à court terme de la Crédit Suisse (CHF 151'814),

le stock de l'action soutien (CHF 6'561) et d'une créance d'impôt anticipé.

Les parts sociales de la banque Raiffeisen (CHF 20'000) ont été repositionnées sous Immobilisations financières.

5.3 Comptes de régularisation actifs

Le compte de régularisation actif concerne une créance de l'AVS 2022.

5.4 Actif immobilisé

Immobilisations financières

Cette position contient des parts sociales de la banque Raiffeisen (CHF 20'000).

Immobilisations corporelles

Cette position contient le mobilier de bureau et les installations informatiques.

Les amortissements cumulés sont déduits.

5.5 Comptes de régularisation passifs

Le montant provient en substance des frais postaux.

Dettes non portées au bilan :

La contribution AI pour les prestations selon art. 74 LAI est affectée. Au moment de la clôture annuelle, il n'était pas encore clair si et dans quelle mesure des montants devaient être placés dans un fonds selon l'art. 74 LAI (voir point 6.2 OFAS ci-dessous).

5.6 Capital des fonds

Le capital des fonds contient le fonds "Action de soutien". Pour les buts des fonds voir "Tableau de variation du capital".

FRAGILE JURA, Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

5.7 Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation a été réduit par la perte de l'année 2022. Voir justificatif "Tableau de variation du capital".

6. Remarques sur les postes du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. La répartition des frais de projet directs et des charges administratives a été effectuée conformément aux données existantes dans le compte de résultat. Indications sur la répartition des charges de personnel, voir ci-dessous (Chiffre 6.3).

Produits

6.1 Dans "Donations reçues libres" sont mentionnés les dons pour l'association régionale provenant du mailing ainsi que les dons commémoratifs.

6.2 Les "Contributions du secteur public" comprennent la contribution AI pour les prestations selon l'art. 74. LAI (conformément à la convention de prestations 2020-2023) de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Charges

6.3 Charges de personnel

Les charges de prestation de services comprennent diverses prestations à l'intention des cérébro-lésés et leurs proches, comme les conseils, les relations publiques, les événements et le soutien des groupes d'entraide.

		2022	2021
		CHF	CHF
Charges de fourniture de prestations	Charges de personnel	24'615	17'825
	Charges d'exploitation	39'386	11'668
	TOTAL	64'002	29'493
Charges de collecte de fonds	Charges de personnel	0	0
	Charges d'exploitation	955	599
	TOTAL	955	599
Charges administratives	Charges de personnel	6'861	7'339
	Charges d'exploitation	1'952	2'647
	TOTAL	8'813	9'986

Les charges de collecte de fonds et d'administration ont été calculées selon la méthode du ZEWO.

6.4 Sous "Aide directe" sont englobées les charges pour les groupes d'entraide, les vacances et les manifestations pour les cérébro-lésés; de même que l'aide matérielle à leur intention.

6.5 Sous "Charges d'information et sensibilisation" figurent les dépenses pour les événements, les relations publiques, les actions stand, l'impression du matériel d'information et publicitaire, etc..

6.6 Sous "Charges de collecte de fonds" figurent les dépenses pour les activités de recherche de fonds.

6.7 Le poste "charges administratives" comprend la mise en oeuvre de l'administration de l'association ainsi que les charges administratives générales (loyers, assurances choses, matériel de bureau, téléphone, support informatique, frais du comité, etc.)

6.8 Sous "Amortissements" est prise en compte la valeur d'acquisition prorata temporis. Toutes les immobilisations corporelles sont entièrement amorties au 31.12.22 et ne figurent dans le bilan que comme poste "Pro memoria" à la valeur de CHF 1.

6.9 Le poste "résultat exceptionnel" comprend les produits extraordinaires du résultat "Action de soutien".

7. Prestations bénévoles

L'engagement bénévole s'élève à 1'713 heures en 2022 (ceci correspond presque à 0.9 personne à plein temps)

925 heures	par des personnes à titre honorifique (membres du comité)
788 heures	par des volontaires

FRAGILE JURA,
Association jurassienne en faveur des traumatisés cranio-cérébraux

8. Remarque sur le nombre de postes à plein temps

Le nombre de postes à plein temps durant l'exercice n'a pas dépassé la moyenne annuelle de 10, comme l'année précédente.

Rapport de prestations 2022

L'organisation a un but non lucratif et vise les points suivants:

- le soutien global et l'amélioration de la situation médicale, sociale et juridique des cérébro-lésés et de leurs proches
- la collaboration avec les groupes d'entraide ainsi que le soutien et l'encouragement de ces groupes d'entraide
- l'information au public concernant les problèmes et les besoins des cérébro-lésés

Les données supplémentaires nécessaire selon Swiss GAAP RPC 21 du rapport des prestations sont présentées dans le rapport annuel de l'organisation.

A commander à FRAGILE JURA, CP 133, 2853 Courfaivre, Tel. 032 427 37 00; mail: fragile.jura@bluewin.ch

Courfaivre, 20.04.2023

Rapport des réviseurs à l'attention de l'assemblée générale des membres de l'association Fragile Jura

En notre qualité de réviseurs, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de *FRAGILE Jura* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle des réviseurs.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

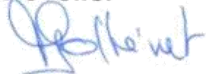
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

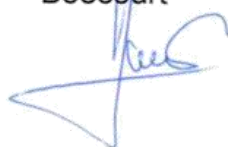
Le 23 mars 2023

Les réviseurs

Francine Goffinet
Develier



Jacques Humair
Boécourt



Annexe: comptes annuels